



Association des sociétés françaises d'autoroute  
Mme Mounia EL FANNANE-BENSEGHIR Directrice  
des Affaires Sociales  
Rue Edmond Valentin  
75000 PARIS

Montpellier, le 8 juin 2016

Objet : Travail sous circulation

Madame,

Les sociétés d'autoroutes communiquent régulièrement sur le travail sous circulation. Elles entendent ainsi sensibiliser les usagers des autoroutes sur les risques encourus par les salariés qui interviennent sur le réseau, au péril de leur propre sécurité. Pour autant, ce n'est pas suffisant.

L'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA) a récemment publié les statistiques 2015 qui confirment cette réalité. Avec en moyenne 1150 interventions quotidiennes de salariés sur le réseau autoroutier français lors des poses et déposes de signalisations de chantiers ou lors d'interventions d'urgence pour des accidents, des pannes de véhicules ou des ramassages d'objets sur chaussée, les heurts de véhicules d'intervention ont augmenté de manière significative en 2015.

Encore récemment, certains accidents, par leur violence, ont particulièrement frappé les esprits, bien au-delà des entreprises concernées et des seuls intervenants sur le tracé.

Il n'y a pas de place pour la fatalité. Nous sommes convaincus que nous devons accentuer la mobilisation collective, en y associant tous les acteurs, et inverser ainsi une tendance inquiétante et intolérable.

C'est pourquoi la CFDT Autoroutes sollicite la tenue rapide d'une table ronde entre l'ASFA et toutes les organisations syndicales représentatives au niveau de la Branche Autoroutes.

Cette rencontre, sans tabous ni préalables, doit permettre de confronter nos réflexions respectives permettant de contribuer à :

- La définition des moyens pour accentuer et renforcer la sécurité des intervenants sur le tracé. Des moyens existent déjà, certains sont à développer : prévention, signalisation, sensibilisation des usagers, médiatisation, etc. Une réflexion sur les procédures devra également être menée.
- La reconnaissance de la dangerosité de ces métiers, à travers certains outils : cessation anticipée d'activité, aménagement des fins de carrière, prise en compte de la pénibilité, revalorisation salariale...

La CFDT est convaincue qu'un dialogue social constructif et apaisé peut permettre de contribuer efficacement à des avancées qui répondent aux attentes des salariés concernés.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, nos respectueuses salutations.

Pour le SAOR CFDT Autoroutes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Alain CONTE-DABAN  
Coordinateur de la branche

Copies :

Bertrand GERARD – Président de la commission sociale de l'ASFA